

Image not found or type unknown



refus de mon vocat à me communiquer les pièces

Par **amelialind**, le **02/04/2011** à **03:13**

bonjour

Une procédure complexe est en cours contre moi et mon avocate refuse de me communiquer les pièces de la partie adverse sous prétexte que le secret professionnel le lui interdit. J'ai idée qu'elle a mal compris la notion de secret professionnel. Selon renseignements pris, "l'avocat n'est pas tenu au secret professionnel à l'égard de son client". Je n'ai toutefois pas de référence à lui opposer. Pouvez-vous m'en fournir une? Merci
mal